

De la molécule au médicament

Jean-Claude Salomon

Dans le jargon pharmaceutique quand on parle de nouveaux médicaments, on utilise souvent l'expression de *nouvelle molécule*. Ceci n'est pas faux au sens strict. Chacun de façon implicite sait que le principe actif d'un nouveau médicament dont on connaît la structure moléculaire, doit le plus souvent être associé à un excipient et à d'autres produits plus ou moins neutres pharmacologiquement pour fabriquer un produit fini, dans une forme galénique, ayant les qualités requises, pour pouvoir être administré aux patients, dans des conditions acceptables. Nous ne nous étendons pas sur cet aspect des choses qui est connu par la plus part de nos lecteurs.

Ce que nous voulons évoquer ici est différent. Nous voulons expliquer qu'il y a entre une nouvelle molécule et un nouveau médicament un espace souvent considérable qui ne relève pas de la chimie, mais de la médecine et de l'histoire. Mieux encore, un médicament est une entité évolutive dont l'importance varie avec le temps et l'usage. Pour être mieux compris, nous prendrons un exemple simple, celui du plus populaire des médicaments : l'aspirine inventée en 1897. Depuis ses indications n'ont cessé de s'étendre, comme aussi bien ses contre-indications et la connaissance de ses effets secondaires. Ceci vaut pour les patients, pour les médecins et les pharmaciens.

On voit bien que le médicament aspirine c'est à la fois une molécule particulière et une histoire qui n'est pas achevée. Elle se situe dans les domaines de la clinique et de l'épidémiologie. La connaissance de cette histoire prenant incontestablement le pas sur la connaissance chimique. Ce médicament essentiel dans tous les pays continue à accroître sa valeur. Personne ne songe cependant à en augmenter le prix. Du moins jusqu'à aujourd'hui.

Ne manquons pas d'ajouter que l'aspirine, comme nombre de médicaments, a un caractère pléiotrope. Elle a des effets multiples, antipyrétique, antalgique, anticoagulante ...

Témoignent du caractère pléiotrope des médicaments leurs multiples effets indésirables que l'on se plaît à décrire comme des effets secondaires. Leur connaissance conduit à une maîtrise des prescriptions et de façon plus rares à la découverte de nouvelles indications. Ce qui serait rationnel n'est pas encore systématique.

Pareille histoire de la valeur croissante des médicaments pourrait être écrite pour les corticoïdes, les anti-inflammatoires non stéroïdiens, des antibiotiques etc... Pour d'autres médicaments le temps qui passe en fait décroître la valeur et l'usage jusqu'à n'être plus prescrits du tout. Quelque fois ils font un come back avec des indications inattendues. C'est le cas par exemple de la thalidomide.

Pour conclure la question de savoir si les prix exorbitants de quelques nouveaux médicaments trouvent leur légitimité du fait de leur grande valeur d'usage, comme le soutiennent quelques firmes pharmaceutiques ou quelques spéculateurs, qui captent le monopole de production et de distribution de quelques médicaments essentiels et provoquent, avec parfois une précipitation remarquable, une augmentation énorme du prix public. Ce fût le cas aux Etats Unis pour la pyriméthamine, pour l'isoprénaline ou pour le nitroprusside de sodium.

On en parle beaucoup moins. Et pourtant !